

Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire

ARRETE MUNICIPAL N° 80-2026

Objet : Stationnement interdit sur la place devant les salles Casadéennes réservés pour l'Echiquier Géant

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus particulièrement pour faciliter le bon déroulement de l'animation d'Echiquier Géant

ARRETE

Article 1 : Afin de faciliter le déroulement de l'animation d'Echiquier Géant, le stationnement sera interdit **sur la place devant les salles Casadéennes, le mercredi 15 juillet 2026 de 8h00 à 19h00.**

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'Administration communale.

Article 3 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 6 juillet 2026
Le 1^{er} Adjoint,

Gérard SPECEL

